

Montréal, le 17 juin 2026

Commission sur les finances et l'administration

Ville de Montréal

Objet : Opinion déposée par Culture Montréal dans le cadre des travaux prébudgétaires 2027

Culture Montréal est un organisme citoyen à but non lucratif, indépendant et non partisan qui rassemble toute personne reconnaissant le rôle fondamental de la culture dans l'essor de la métropole. Depuis plus de 20 ans, Culture Montréal est un lieu de réflexion, de concertation et d'intervention dont la mission est d'ancrer la culture au cœur du développement de Montréal. L'organisme est reconnu comme un conseil régional de la culture par le ministère de la Culture et des Communications.

Culture Montréal remercie la Commission sur les finances et l'administration de lui permettre de participer à la réflexion entourant les priorités du prochain budget de la Ville de Montréal.

La présente consultation prébudgétaire se déroule dans un contexte particulier. D'abord, il s'agit du premier exercice de la nouvelle administration. Puis, elle fait suite au dépôt du rapport de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), *Un modèle arrivé à ses limites : un virage s'impose*, issu d'un vaste chantier portant sur la fiscalité et les finances municipales. À travers cette démarche, la Ville de Montréal souhaite permettre à la population et aux organisations montréalaises de réagir aux constats et aux recommandations formulés par l'UMQ concernant l'avenir du financement municipal, l'évolution des outils fiscaux à la disposition des villes et les priorités qui devraient guider les prochaines décisions budgétaires.

Culture Montréal accueille favorablement cet exercice de réflexion collective. Le rapport de l'UMQ met en lumière les limites du modèle actuel de financement municipal, largement dépendant de la taxation foncière, ainsi que la nécessité pour les municipalités de diversifier leurs sources de revenus afin de répondre adéquatement aux responsabilités grandissantes qui leur sont confiées.

L'administration en place a démontré par ses engagements qu'elle reconnaît le rôle de levier que joue la culture comme moteur de développement. Dans le contexte actuel, marqué par la hausse des coûts d'exploitation, la pression sur les finances publiques et les défis persistants auxquels fait face le milieu culturel, il demeure essentiel que la Ville poursuive ses investissements annoncés par la mise en place d'outils financiers mieux adaptés aux réalités

contemporaines. Les arts et la culture contribuent de manière significative à l'attractivité de la métropole, à la qualité de vie des Montréalaises et Montréalais, à la vitalité commerciale des quartiers ainsi qu'au rayonnement international de la ville. Ils participent également à la cohésion sociale, à l'appropriation du territoire et au sentiment d'appartenance des communautés. Pour qu'ils puissent agir réellement comme leviers, la recherche de nouvelles sources de revenus et l'amélioration des mécanismes de financement constituent une occasion de consolider le rôle de la culture comme moteur de développement économique, social et territorial de la métropole.

RECOMMANDATION 1

Lors de la campagne municipale de l'automne 2025, Culture Montréal s'est réjoui que la candidate d'Ensemble Montréal et future mairesse de Montréal, Madame Soraya Martinez Ferrada ait pris plusieurs engagements vis-à-vis la culture de proximité et qu'elle les ait confirmés dans le cadre financier rendu public par son parti. Pour l'année budgétaire 2027, ces engagements totalisent plus de 13 millions de dollars :

- + Bonification de la programmation des Bibliothèques et Maisons de la culture;
- + Maintien et développement des festivals et fêtes de quartier;
- + Soutien des festivals dans les quartiers éloignés;
- + Partenariats entre les Maisons de la culture et les OBNL;
- + Accompagnement dans la promotion et diffusion du loisir culturel;
- + Prolongation des heures d'ouverture d'installations sportives et culturelles pour les jeunes.

De cette somme, l'engagement le plus stratégique fut d'octroyer une somme supplémentaire annuelle de 10 M\$ aux Bibliothèques et aux Maisons de la culture de Montréal pour solidifier leur programmation et assurer au minimum une ou un agent de liaison par arrondissement. Cette mesure reconnaît le rôle fondamental que jouent ces équipements dans la démocratisation de la culture et dans la réduction des inégalités territoriales en matière d'accès aux services culturels.

Toutefois, dans le contexte actuel de contrôle des dépenses et de gel d'embauche à la Ville de Montréal, Culture Montréal s'inquiète des conséquences que pourraient avoir les restrictions en matière de ressources humaines sur la capacité des arrondissements à maintenir et à développer leur offre culturelle de proximité.

C'est particulièrement le cas pour le réseau des bibliothèques, pour lequel un diagnostic a été publié au cours de l'automne 2025. Les sommes additionnelles annoncées permettraient notamment de réduire l'écart qui sépare Montréal des villes de Vancouver et de Toronto. Pour ce qui est des lieux de diffusion, les sommes annoncées permettraient aux agentes et agents culturels de consacrer du temps de qualité à toutes les composantes de leur mandat.

Alors que les municipalités sont appelées à jouer un rôle croissant dans la prestation de services de proximité, Culture Montréal estime qu'il est essentiel de protéger ces équipements culturels et les ressources humaines qui les animent. Il s'agit d'une condition indispensable pour respecter les engagements pris envers la population et assurer l'accessibilité de services culturels de qualité dans tous les quartiers de Montréal.

R01 | Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de maintenir ses engagements financiers envers les Bibliothèques et les Maisons de la culture et d'accorder aux arrondissements la marge de manœuvre requise pour embaucher les ressources humaines nécessaires au déploiement de nouvelles activités associées et assurer ainsi la continuité et le développement des services culturels de proximité.

RECOMMANDATION 2

Dans le contexte actuel de réflexion sur la diversification des sources de revenus de la Ville, Culture Montréal réitère une proposition qu'elle porte depuis plus d'une décennie et qui a été retenue dans le rapport déposé par la Commission sur les finances et l'administration dans le cadre de la consultation prébudgétaire de 2024 comme une proposition à étudier : l'instauration d'une taxe spécifique sur les panneaux publicitaires géants. Inspirée d'une mesure mise en place à Toronto en 2010, cette approche a démontré sa pertinence en générant des revenus récurrents (estimés à 10 M\$ / année) dédiés aux arts et à la culture, tout en permettant à la municipalité de constituer une réserve pour soutenir la croissance de ses investissements culturels.

Cette mesure présente plusieurs avantages. D'abord, elle permet de diversifier les revenus municipaux sans augmenter le fardeau fiscal des citoyennes et citoyens ou des contribuables corporatifs. Ensuite, elle repose sur un principe d'écofiscalité selon lequel les activités contribuant à la pollution visuelle du paysage urbain participent à la compensation de leurs impacts sur la collectivité. Enfin, son application est relativement simple sur le plan administratif et viserait un nombre limité d'entreprises spécialisées dans l'affichage extérieur.

Dans le cas de Montréal, [l'étude commandée par Culture Montréal](#) estimait de manière conservatrice qu'une telle taxe pourrait générer environ 3 M\$ par année qui pourraient être réinvestis dans la culture de proximité.

La Politique de développement culturel 2025-2030 de la Ville de Montréal a été adoptée à l'unanimité par les membres du conseil municipal en juin 2025. La Politique s'engage, par la mesure 6.3, à « évaluer les opportunités de financement favorisant l'accès aux arts, à la culture et au patrimoine, notamment via la taxe sur les panneaux d'affichage ». Culture Montréal demande à la Ville une mise à jour de l'état d'avancement des études réalisées en concordance avec la [recommandation 18 du rapport de recommandations déposé par la Commission lors de la consultation prébudgétaire 2024](#).

R02 | Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de poursuivre les travaux menant à mettre en place une taxe sur les panneaux publicitaires géants et de consacrer les revenus générés au financement d'initiatives culturelles de proximité dans les quartiers.

RECOMMANDATION 3

Dans notre [plateforme culturelle pour les élections municipales de 2025](#), on peut y lire: « Culture Montréal appuie depuis 2013 une stratégie qui mettait en valeur les institutions, organismes et lieux d'art, de culture et de patrimoine. Montréal à pied visait, jusqu'à sa disparition inexplicquée en 2023, l'installation d'un système innovant de bornes d'orientation et d'acheminement des piétons à hauteur des meilleures pratiques internationales. Dans une grande ville où circule un public extrêmement diversifié, les technologies numériques, si attrayantes soient-elles, ne peuvent remplacer une signalisation physique adéquate ».

Au-delà des pertes de bénéfices pour les piétons, la disparition progressive des « colonnes Morris » à la suite de l'échéance des contrats d'exploitation a également entraîné la disparition d'une source de revenus non négligeable pour la Ville. Selon les informations rendues publiques, les redevances généraient à elles seules près de 1,8 million de dollars annuellement.

Dans sa plateforme électorale, Ensemble Montréal s'est engagé à « relancer un appel d'offres pour les colonnes Morris afin de ramener les revenus publicitaires et de les réinvestir dans la culture locale ». Cet engagement fait également partie de la lettre de mandat de Madame Andrée Moreau, responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la langue française à la Ville de Montréal.

Culture Montréal accueille favorablement cet engagement, qui s'inscrit directement dans les réflexions actuelles sur la diversification des revenus municipaux et sur la nécessité de trouver de nouvelles sources de financement pour la culture. Cet engagement est d'autant plus appréciable que les travaux menés depuis 2013 indiquent que les revenus générés à la suite d'un nouvel appel de propositions seraient significativement plus élevés que la somme perdue de 1,8 M\$.

Au-delà des revenus générés, une stratégie cohérente de signalisation culturelle et touristique contribue non seulement à améliorer l'orientation des piétons, mais aussi à la découvrabilité des lieux culturels et à l'expérience urbaine des touristes. Elle peut ainsi soutenir à la fois l'attractivité du territoire, l'achalandage des institutions culturelles et la vitalité économique des secteurs desservis. D'ailleurs, Tourisme Montréal, dans sa plateforme électorale 2025, recommande à la Ville de se doter d'une « véritable politique de signalisation, fluide, visible et efficace ».

Dans le contexte actuel de réflexion sur les finances municipales, la relance d'un projet structurant de signalisation représente une occasion concrète de récupérer une source de revenus existante tout en renforçant la visibilité de l'offre culturelle montréalaise dans l'espace public.

R03 | Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal de donner suite rapidement à l'engagement pris dans la plateforme électorale de l'administration actuelle en lançant un nouvel appel d'offres pour l'exploitation de stèles signalétiques et en consacrant les revenus générés au financement de la culture locale et des services culturels de proximité.

CONCLUSION

Dans un contexte budgétaire exigeant et de réflexion sur l'avenir des finances municipales, il demeure essentiel de reconnaître la culture comme un investissement stratégique plutôt que comme une dépense discrétionnaire. Les recommandations présentées dans cette opinion proposent des interventions concrètes et complémentaires : préserver les services culturels de proximité en assurant les ressources nécessaires aux Bibliothèques et aux Maisons de la culture, diversifier les revenus municipaux grâce à une taxe sur les panneaux publicitaires géants et réinvestir les revenus des « colonnes Morris » dans la culture locale.

Ces propositions s'inscrivent dans une même vision : celle d'une métropole qui reconnaît la contribution essentielle de la culture à la qualité de vie, à la cohésion sociale, à l'attractivité de ses quartiers et à son développement économique. Culture Montréal invite ainsi la Ville de

Montréal à intégrer ces recommandations à son prochain budget afin de poursuivre la construction d'une ville inclusive, créative et culturellement dynamique.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette opinion et demeurons disponibles pour contribuer à la poursuite des réflexions.

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Culture Montréal recommande à la Ville de Montréal :

R01 | De maintenir ses engagements financiers envers les Bibliothèques et les Maisons de la culture et d'accorder aux arrondissements la marge de manœuvre requise pour embaucher les ressources humaines nécessaires au déploiement de nouvelles activités associées et assurer ainsi la continuité et le développement des services culturels de proximité.

R02 | De poursuivre les travaux menant à mettre en place une taxe sur les panneaux publicitaires géants et de consacrer les revenus générés au financement d'initiatives culturelles de proximité dans les quartiers.

R03 | De donner suite rapidement à l'engagement pris dans la plateforme électorale de l'administration actuelle en lançant un nouvel appel d'offres pour l'exploitation de stèles signalétiques et en consacrant les revenus générés au financement de la culture locale et des services culturels de proximité.